

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 151

présenté par

Mme Parmentier-Lecocq, Mme Vidal, M. Maillard, Mme Bureau-Bonnard, Mme Riotton et
M. Zulesi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.